LES FRÈRES DUPUY (1582-1656)

PAR

JÉRÔME DELATOUR

diplômé d'études approfondies

INTRODUCTION

Les frères Pierre et Jacques Dupuy, historiens, gardes de la Bibliothèque du roi, ont tenu un cabinet aussi célèbre, de leur temps, que le salon de la marquise de Rambouillet. Pourtant, la postérité, plus encline aux salons mondains qu'aux assemblées savantes, a longtemps retenu le nom de l'une davantage que celui des deux autres. Heureusement, de nombreux historiens et critiques littéraires leur ont depuis rendu justice; mais l'histoire du cabinet Dupuy, nécessaire à une bonne compréhension de l'histoire des lettres et des sciences dans la première moitié du XVII' siècle, fait toujours défaut. La vie des frères Dupuy elle-même est restée jusqu'ici mal connue, le plus souvent confinée dans quelques clichés commodes. Quelles étaient leurs origines, pourquoi animèrent-ils la plus grande académie de leur temps, quel était le sens de leurs travaux érudits, leurs conceptions morales et politiques? Tel est l'objet de cette biographie.

SOURCES

Les frères Dupuy ont laissé de leur vie des traces si nombreuses que plusieurs historiens ont renoncé à l'écrire. Il y a d'abord leur bibliothèque. Conservée intégralement à la Bibliothèque nationale de France, elle comporte près de 10 000 livres imprimés, environ 280 manuscrits médiévaux et près de 960 volumes de manuscrits modernes. Ces derniers, qui composent ce que l'on appelle la collection Dupuy, renferment quelques papiers familiaux et généalogiques, la plupart des copies, des brouillons qui ont servi aux travaux de Pierre Dupuy, une grande partie des manuscrits autographes qui en ont résulté, enfin l'essentiel des 5 700 lettres environ que les Dupuy père et fils ont reçues, et qui offrent une masse d'informations considérable et sans équivalent sur les Dupuy et leur époque. Les lettres qu'ils ont écrites, plus rares, sont dispersées dans toute l'Europe. Afin de l'exploiter au mieux et dans son intégralité, il a fallu inventorier cette correspon-

dance sous forme d'une base de données. Pierre Dupuy ayant constamment travaillé pour les ministres, un certain nombre de ses notes et de copies de ses travaux se trouvent dans d'autres collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment parmi les papiers de Séguier et de Colbert. Témoin de son travail au Trésor des chartes, une grande partie des pièces de ce dépôt, aujourd'hui conservé aux Archives nationales, est marquée de sa main.

Toujours aux Archives nationales, le Minutier central des notaires de Paris, complété par les registres d'insinuation du Châtelet, fournit une centaine d'actes concernant la famille Dupuy de 1540 à 1656. Parmi eux se trouve l'inventaire après décès de Jacques Dupuy: il décrit une galerie d'une centaine de portraits d'hommes illustres et donne des détails sur l'organisation du logis du garde de la Bibliothèque du roi et sur la pièce où se réunissait le cabinet Dupuy. Enfin, beaucoup de livres imprimés portent, sous forme de dédicaces, d'hommages ou de remerciements, la marque de l'engagement continu des frères Dupuy dans la promotion des lettres et des sciences.

CHAPITRE PREMIER

LES DUPUY AVANT LES DUPUY (XV° SIÈCLE-1594)

Des origines obscures. - Le premier ancêtre connu, Pierre Barbier, alias Dupuy, testa le 30 juillet 1434. Il était marchand à Saint-Galmier en Forez.

Les Dupuy de la Renaissance. – La quatrième génération qui vient après lui essaime dans le Lyonnais, dans la Dombes, à Paris et en Normandie, et accède à la magistrature. Elle favorise la renaissance des lettres autant que ses moyens et son statut social le lui permettent.

Clément l'avocat. – Grand-père des frères Dupuy, Clément monte à Paris et fait une brillante carrière d'avocat; il s'allie à la robe parlementaire parisienne. Il a pour clients le duc d'Orléans, fils de François ler, et le cardinal Hippolyte d'Este, qui le protège. Il meurt le 22 août 1554 au moment de plaider l'affaire des massacres de Cabrières et Mérindol.

Claude l'humaniste. – Le père des frères Dupuy, Claude, est un humaniste discret mais reconnu, écouté aussi bien de Cujas que de Joseph-Juste Scaliger, dont il est l'ami le plus fidèle. En épousant Claude Sanguin, nièce du premier président Christophe de Thou, il fait entrer sa famille dans l'élite parlementaire. Il meurt prématurément le 1^{er} décembre 1594, laissant à ses enfants des variantes de textes classiques et de précieux manuscrits utilisés pendant tout le XVII siècle.

CHAPITRE II

UN JEUNE ÉRUDIT A PARIS (1594-1614)

Les affaires familiales. – La famille Dupuy sort ruinée des guerres civiles; elle n'a plus ni terres, ni hôtel. Claude Sanguin, ses huit fils et deux filles vivent de leurs rentes et louent un hôtel rue des Deux-Portes.

De jeunes érudits à Paris. – Les frères Dupuy grandissent dans la dévotion de leur cousin Jacques-Auguste I^{er} de Thou. Paul Reneaulme est le précepteur de Pierre, qui s'initie aux humanités auprès de Théodore Marcile. Les Dupuy suivent également les cours d'Isaac Casaubon.

«Illustrissimus Scaliger, mirum quantum vos amet. » – Grâce à leur père, ils sont en correspondance régulière avec le grand Scaliger dès 1600, alors que le plus âgé d'entre eux n'a que vingt ans. Leurs manuscrits les font solliciter non seulement par Scaliger, mais par Arnaud de Pontac, Jean Savaron, Jean de Woveren, Frédéric Lindenbrog.

Pierre Dupuy, chef de famille. – De 1603 à 1607, l'aîné de la famille, Christophe, séjourne à Rome comme protonotaire du cardinal de Joyeuse, laissant la place à Pierre, qui ne demande pas mieux. Ce dernier devient le porte-parole de ses frères vis-à-vis des savants.

Des notes de lecture. – Cependant, Pierre s'exerce au métier d'avocat. Il compile deux carnets de citations accompagnées de titres qui en suggèrent l'utilisation. C'est un témoignage unique de l'état d'esprit moral et politique d'un jeune homme nourri dans l'idéologie parlementaire sous le règne de Henri IV.

Le « tumulus » de Claude Dupuy. – En 1607, les frères Dupuy font paraître le tumulus de leur père, fruit de longues années de collecte. Ses trente-quatre auteurs en font un palmarès de ce que l'université de Leyde compte de plus docte et le parlement de Paris de plus ardemment gallican.

Nicolas, chevalier de l'ordre de Malte. – Contrairement à ses aînés avocats, Nicolas se prépare à la carrière des armes. Après plusieurs années d'enquêtes de noblesse complaisamment falsifiées, l'ordre de Malte le reçoit chevalier le 20 avril 1611.

Pierre Dupuy cherche sa voie. – Pierre, lui, n'a pas encore trouvé d'emploi. Il ne plaide qu'une fois, en 1607, pour son ancien précepteur Reneaulme. Pour l'heure, il s'exerce à la traduction et cultive ses relations parisiennes, dont Pierre de L'Estoile, avec lequel il se lie d'une vive amitié.

CHAPITRE III

LÉGATAIRE UNIVERSEL DES POLITIQUES (1614-1623)

Contre le concile de Trente. – Les états généraux puis l'assemblée du clergé de 1615 donnent à Pierre Dupuy l'occasion de s'engager dans la lutte politique. Contre le clergé ultramontain, il publie anonymement un Discours sur la reception du concile de Trente en France (1615).

L'héritage de Jacques-Auguste de Thou. – Mort le 7 mai 1617, le président de Thou lui a laissé le soin de ses enfants et de ses œuvres. Sa famille et lui s'installent dans l'hôtel de Thou, rue des Poitevins; avec son frère, il devient le chef de ce qu'on appellera désormais le cabinet Dupuy. Il a le temps de séjourner à La Haye d'août à septembre 1618, où le conflit entre Gomaristes et Arminiens l'initie à la politique hollandaise. De retour à Paris, il accueille les Arminiens fugitifs et fait publier l'Historia sui temporis de de Thou à Genève (1620).

Apologie pour M. le président de Thou. - La même année, il écrit une apologie de cette histoire (1620), qui est une charge contre les Jésuites et une définition du métier d'historien.

L'apprentissage de l'autocensure. – En 1621, il fait paraître un extrait du journal de Pierre de L'Estoile sur le règne de Henri III. Quoique la pièce soit anonyme, il en supprime les passages les plus violents contre les Jésuites et les mœurs de la cour.

Le culte de Scaliger. – Pierre prépare en outre de nouvelles éditions des classiques du gallicanisme et s'efforce de perpétuer l'œuvre de Scaliger, maître vénéré, dont il publie des opuscules, dès 1610, avec l'aide de Casaubon.

CHAPITRE IV

PIERRE DUPUY ET LE TRÉSOR DES CHARTES

Le Trésor des chartes en 1615. – Quelques mois après sa nomination comme procureur général, Mathieu Molé fait désigner son cousin Pierre Dupuy et Théodore Godefroy pour dresser l'inventaire du Trésor des chartes, par arrêt du Conseil du 21 mai 1615. Le Trésor repose alors à l'étroit dans deux salles situées au-dessus des sacristies de la Sainte-Chapelle de Paris.

L'inventaire du Trésor (1615-1623 et 1630). – Dupuy et Godefroy remplacent les layettes abîmées par l'humidité puis s'attachent à rétablir les titres divertis à leur place originelle, qu'ils utilisent comme cadre de classement. Il ne leur reste plus qu'à coter chaque pièce et à la consigner dans l'inventaire.

L'inventaire de 1615 et la postérité. – La précision de cet inventaire et l'ampleur de ses analyses, inédite pour l'époque, en font un ouvrage recherché aussi bien des ministres que des particuliers. Il a ouvert le Trésor à tous les historiens et demeura son catalogue usuel jusqu'au XIX° siècle.

Les papiers des frères Pithou (1621). – A la mort de François Pithou à Troyes, le 25 janvier 1621, Pierre est chargé de reprendre à ses héritiers les titres qu'il avait extraits du Trésor.

Le trésor des chartes de Mercurol (1622). – Le 20 mars 1622, il est commis pour procéder au récolement et à la copie des inventaires des titres du comté d'Auvergne conservés au château de Mercurol près de Vic-le-Comte. Il se heurte aux trésoriers du bureau des finances de Riom, mais passe outre.

Vers une réorganisation des archives du royaume? – Godefroy et Dupuy engagent Molé et le garde des sceaux Marillac à une grande réforme qui assurerait le dépôt des archives ministérielles au Trésor et protégerait ce dernier des déprédations. Marillac la lance effectivement en 1628; mais, dépourvue de mesures coercitives, elle reste sans effet.

Philippe le Bel, Boniface VIII et les Templiers. – Dès l'instant qu'il a pénétré dans le Trésor des chartes, Pierre Dupuy a vu le parti qu'il pouvait en tirer pour le roi. De 1615 à 1619, il écrit son Histoire du differend d'entre le pape Boniface VIII et Philippe le Bel et ses Traitez concernant l'histoire de France, qui comprennent sa célèbre Histoire de la condamnation des Templiers. Ces ouvrages n'ont paru qu'après sa mort, mais lui gagnent l'estime des savants.

CHAPI'I RE V

AU SERVICE DU ROI (1623-1638)

Pierre Dupuy conseiller du roi. – Ayant recouvré les sceaux, le chancelier Sillery fait nommer son cousin Pierre Dupuy conseiller d'État le 31 janvier 1623, en reconnaissance de son travail au Trésor des chartes. C'est son seul titre officiel : il ne semble pas avoir reçu de brevet d'historiographe du roi, et encore moins de « garde des chartes de France », comme on l'appelle parfois, car cet emploi n'a jamais existé.

L'enquête de Lorraine (1624-1625). – Dès son entrée au Conseil en 1624, Richelieu ordonne une enquête sur les usurpations de Charles IV de Lorraine dans les Trois Évêchés. Pierre Dupuy y est commis le 13 novembre pour recueillir des preuves pendant que Cardin Le Bret et Jean Delorme négocieront. Mais Richelieu ne lui donne pas de suite immédiate.

Les droits du roi (1629-1634). – Les Traitez touchant les droits du roy, publiés en 1655, sont négligés des historiens. Pourtant, ils ont été commandés par Richelieu, et composés par Pierre Dupuy et Godefroy de 1629 à 1634, soit entre la nomination du cardinal comme principal ministre et la déclaration de guerre à l'Espagne (19 mai 1635). Ils ont été l'outil fondamental de la politique étrangère de Richelieu

Le mariage de Gaston d'Orléans et les affaires lorraines (1632-1638). – Pierre Dupuy écrit son premier avis proprement politique à l'occasion du mariage de Gaston d'Orléans (1632). Il brandit contre lui la raison d'État. Depuis Paris, il soutient toutes les opérations françaises en Lorraine. Pendant l'invasion de cette province à l'automne 1633, le chancelier Séguier, habitué à ses conseils, est en correspondance constante avec lui. En reconnaissance de ses services, on lui fait l'offre de la charge de procureur général au nouveau conseil souverain de Nancy. Mais Dupuy, préférant sa tranquillité, la décline en faveur de son ami d'enfance, Nicolas Rigault, reçu le 16 septembre 1634. Dans le même esprit, il refuse une commission à la conférence pour la paix de Cologne (octobre 1636) ; Godefroy s'y rend seul.

Les Dupuy et Richelieu. – Malgré une tradition tenace, Pierre Dupuy n'a pas été l'instrument servile de Richelieu, mais s'est maintenu dans une attitude critique et réservée. Le cardinal ne l'a fait travailler qu'aux sujets sur lesquels s'accordaient leurs conceptions politiques.

CHAPITRE VI

AUTOUR DES LIBERTÉS DE L'ÉGLISE GALLICANE (1638-1645)

Les « Libertez de l'Église gallicane » (1638-1640). – Confirmé au Conseil d'État avec voix délibérative (3 novembre 1638), Pierre Dupuy imprime dans le même temps, anonymement, deux grands tomes de Traités et de Preuves justifiant les libertés de l'Église gallicane, qu'il préparait depuis les états généraux de 1614. Ils font scandale. Contrairement à ce que l'on a toujours dit, Richelieu n'y a aucune part et ignore jusqu'à l'identité de leur auteur. Pris au dépourvu, il les fait interdire par le Conseil (20 décembre 1638). Vingt évêques assemblés à Paris font de même (14 février 1639),

en attendant la mise à l'Index des *Preuves* (26 octobre 1640). Le Parlement les défend en faisant interdire la censure des vingt évêques (29 mars 1640). L'ouvrage circule, devient la bible des parlementaires et gagne peu à peu le clergé.

« Nostre grande disgrace ». – Dupuy continue à donner des avis politiques : sur l'assassinat de Rouvray, écuyer de l'ambassadeur de France à Rome (1639), sur la contribution financière des ecclésiastiques (1641), sur la bulle d'Innocent X contre les cardinaux Barberini (1646), et ainsi de suite. Mais le 12 septembre 1642, son cousin François-Auguste de Thou, complice de Cinq-Mars, est exécuté. Sa famille et ses alliés sont un instant inquiétés. Les Dupuy, qui ont toujours tendrement aimé leur cousin et géré ses affaires, changent en haine leur distance à l'égard de Richelieu.

CHAPITRE VII

LES PAPES DE PARIS (1645-1651)

Les Dupuy gardes de la Bibliothèque du roi (1645). – Pressé de démissionner, Nicolas Rigault cède sa charge de garde de la Bibliothèque du roi aux frères Dupuy, qui en sont pourvus le 11 février 1645 en survivance l'un de l'autre. Cet événement amorce la renaissance de la Bibliothèque du roi.

Les papes en leur cabinet. – Le cabinet Dupuy parvient alors à son apogée. Savants, ambassadeurs, recommandés de toutes sortes y affluent. On n'y parle pas seulement critique littéraire : contre l'ignorance et le charlatanisme, les Dupuy s'y font promoteurs des sciences. « Pape de Paris », Pierre protège les savants, apaise leurs querelles, leur procure des livres introuvables, fait imprimer leurs œuvres, obtient des privilèges. Cela ne va pas sans agacer les Chapelain et les Balzac, malgré leur attirance pour le Cabinet.

La correspondance des frères Dupuy. — Les lettres reçues par les frères Dupuy et leur père de 1570 à 1656 forment un tableau de l'érudition européenne. C'est une correspondance de nouvelles. Leurs relations les plus étroites sont avec Aix, à cause de Peiresc, Rome, à cause du pape, Leyde, à cause de son université. L'Espagne n'existe pas, l'Angleterre disparaît pratiquement après la mort de William Camden en 1623. Les correspondants français dominent partout : leurs lettres représentent 87 % de la correspondance reçue par les Dupuy.

Les Dupuy au naturel. – A la veille de la Fronde, le jeune Robert Nanteuil fait le portrait des deux frères. Jacques jouissait d'une santé robuste, Pierre souffrait de maux d'yeux chroniques et de graves troubles de la digestion qui accentuaient son peu de goût pour les voyages et la campagne. Son profond stoïcisme lui permettait de surmonter cette épreuve continuelle. Mais il lui donnait aussi, en dehors de ses crises d'abattement et de doute, une assurance qui pesait sur tout son entourage.

Les dernières années. – Mécontents de la politique de Mazarin, les Dupuy le lui font savoir en refusant ses invitations et en se montrant en compagnie de Condé. Ils approuvent la Fronde parlementaire, mais craignent vite pour l'État. Pierre fait paraître une seconde édition des Preuves des libertés de l'Église gallicane (1651) et obtient contre le clergé la reconnaissance officielle de l'absolutisme royal vis-à-vis du Saint-Siège. Il meurt le 14 décembre 1651.

CHAPITRE VIII

LE VEUVAGE DE JACQUES DUPUY (1651-1656)

Les souvenirs. – Image de son frère, prolongement de sa pensée, Jacques se retrouve seul pour la première fois de sa vie. Il prend Ismaël Boulliau à son service pour occuper la place vide. Molé, Nicolas Rigault et lui rassemblent le tumulus du défunt.

Les livres. – Aiguillonné par Molé, Jacques fait paraître cinq ouvrages de son frère en 1654 et 1655, anonymement pour les plus gallicans d'entre eux. L'apologie de François-Auguste de Thou, trop violente, n'a été publiée qu'en 1733. Craignant la réaction de Mazarin, Jacques laisse également de côté l'Histoire des favoris, curieux manifeste moral, politique et stylistique. Elzevier la publie dès 1659 et rencontre aussitôt un vif succès qu'exploitent à leur tour des imprimeurs français ; mais l'ouvrage passe de mode avec le siècle.

Les papiers. - La collection Dupuy est une œuvre à part entière. Jacques la clôt en en formant les volumes de correspondance.

La mort. – De 1651 à 1656, déjà très affecté par la perte de son frère, Jacques enterre une bonne partie de la république des Lettres. En quelques années, celle-ci est transformée: les académies privées se multiplient et l'influence du cabinet Dupuy décline. Ayant perdu ses amis, assuré l'avenir de sa bibliothèque en la léguant au roi et à de Thou, Jacques meurt le 17 novembre 1656 d'un œdème qu'il n'a pas voulu soigner.

CONCLUSION

Bien plus que des libertins, les frères Dupuy furent des stoïciens. Le service d'autrui, le service de l'État, la liberté de jugement en toutes choses, tout leur programme vient de là. Il s'y ajoute un très fort héritage parlementaire pour faire d'eux une combinaison de l'humaniste universaliste et irresponsable et du politique engagé, bref des historiens érudits. Patriotes craignant toujours le retour de la Ligue, ils ont résolument soutenu l'institution royale, aussi bien dans son assise territoriale que dans sa justification théorique; ils ont dérivé jusqu'au droit divin pour justifier contre le clergé l'indépendance de leur roi à l'égard de Rome. C'est la contradiction de ces hommes: ils jouèrent sans s'en apercevoir contre le Parlement dont ils étaient issus, et voyaient tous les jours les initiatives royales, de la multiplication des intendants à la création de l'Imprimerie royale et de l'Académie française, aller au rebours de leurs aspirations.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Les affaires familiales. – Testament de Clément Dupuy (1554). – Lettre anonyme à Claude Dupuy contre l'entrée de son frère chez les Jésuites [v. 1571]. – Lettre de Joseph-Juste Scaliger à Claude Dupuy sur l'éducation de son fils (1591). – Lettre de Clément Dupuy à ses neveux Augustin et Christophe les

exhortant à l'étude (1597). – Testament de Christophe Dupuy (1618). – Testament et codicille de Claude Sanguin (1626). – Testament d'Augustin Dupuy (1631). – Inventaire après décès de Jacques Dupuy (1656).

Érudition et politique. – Traduction d'une harangue de Catilina, par Pierre Dupuy (1606). – Harangue du père de Callimaque sur la mort de son fils, par Pierre Dupuy (1609). – Arrêt du Conseil ordonnant la rédaction d'un inventaire du Trésor des chartes (1615). – Lettre de Pierre Dupuy, de La Haye, à Théodore Godefroy (1618). – Brevet nommant Pierre Dupuy conseiller d'État (1623). – Deux lettres de Jacques Camus de Pontcarré à Pierre Dupuy (1624). – Projet présenté à Richelieu pour les traités touchant les droits du roi [1629]. – Lettre de Pierre Dupuy à Mathieu Molé de nodo Veneris (sans date). – Mandement nommant Pierre Dupuy conseiller semestre (1638). – Deux avis de Pierre Dupuy pour la défense des frères Barberini contre la bulle sur la résidence des cardinaux [1646]. – Lettre de Pierre Dupuy à un ami du chancelier Séguier sur le refus de sceller le privilège des Preuves des libertés de l'Église gallicane (1651).

ANNEXES

Les armoiries de la famille Dupuy aux XVI^e et XVII^e siècles. – Treize tableaux généalogiques (les Dupuy de Saint-Galmier, de Marcigny et de Paris; parenté paternelle: Poncet, Vialart, Amelot, du Mesnil, le chancelier Brûlart de Sillery, le garde des sceaux Mathieu Molé, Michel de Marolles; parenté maternelle: Sanguin, Camus, le président Jacques-Auguste I^{ee} de Thou, le chancelier Philippe Hurault de Cheverny, le premier président Achille de Harlay, Théodore Godefroy, le maréchal Philippe de La Mothe-Houdancourt). – Vingt-deux cartes et tableaux illustrant l'évolution de la collection Dupuy en nombre de volumes datés et les caractères de la correspondance des Dupuy père et fils, de 1570 à 1656 (carte d'Europe indiquant les lieux de provenance, graphiques montrant l'évolution chronologique en nombre de lettres et de correspondants ainsi que par pays; cas de quelques villes typiques: Rome, Leyde et La Haye). – Chronologie détaillée.